

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Monsieur l'Orateur, par cette déclaration, le ministre nous donne un exemple du pouvoir du gouvernement, quand il se donne la peine de l'exercer. Incontestablement, cette déclaration renferme plus qu'une menace déguisée. Le ministre ne plaisante pas. Il veillera à ce qu'il n'y ait pas pénurie de cuivre au Canada. Il veut que l'industrie agisse dans l'intérêt du pays et, en l'occurrence, que les approvisionnements continuent.

• (2.10 p.m.)

Il n'en a pas toujours été ainsi. Dans certains cas, notre pays, l'un des grands producteurs de cuivre et de nickel, a fait face à de graves pénuries, tandis que la matière première était exportée sur les marchés mondiaux. La situation était intolérable et on n'aurait pas dû permettre qu'elle persiste.

Dans cette déclaration, on omet de répondre à certaines autres questions. J'espère que le ministre sera franc avec nous et nous indiquera quel genre de rebuffades l'industrie lui a fait subir. Il est clair qu'il n'aurait pas pris une telle mesure si l'industrie avait été prête à collaborer.

Il faudrait aussi que nous sachions quelle a été l'ampleur des instances, auprès du gouvernement du Canada, des utilisateurs nord-américains de cuivre, notamment aux États-Unis. J'espère que le ministre nous répondra franchement.

La pénurie de cuivre dans le monde donne beau jeu aux Canadiens et nous devrions en profiter. Nous avons déploré dans le passé notre rôle de simples coupeurs de bois et de porteurs d'eau, pour ainsi dire, au détriment de notre industrie secondaire. Maintenant qu'il existe une pénurie, il faudrait clairement préciser que nos fabricants au pays devraient être les premiers à bénéficier de nos matières premières.

Le ministre devra peut-être faire davantage que ne le prévoit sa déclaration et songer à établir une commission des ventes à l'exportation comparable à notre commission du blé, afin que nos matières premières soient mises en marché par l'intermédiaire d'une commission de ce genre, plutôt que par des sociétés privées, ce qui assurerait l'utilisation maximale de nos propres ressources en vue de l'expansion future de notre industrie secondaire.

[Français]

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Je voudrais d'abord remercier le ministre de m'avoir fait parvenir une copie française de la déclaration qu'il vient de faire à la Chambre.

Il vient d'annoncer qu'il y a actuellement une grave pénurie de cuivre dans le monde, ce qui a entraîné une hausse assez considérable des prix sur le marché des métaux de

[L'hon. M. Stanfield.]

Londres. Il nous dit également que les producteurs canadiens sont intéressés à exporter vers Londres, puisqu'ils y trouvent un prix plus élevé que sur le marché nord-américain.

Monsieur l'Orateur, c'est la première fois, à ma connaissance, que nous devons faire face, en temps de paix, à une telle pénurie de cuivre et le ministre fait trois suggestions en vue de corriger cette situation.

La première serait de suspendre les licences d'exportation visant les profilés d'affinerie.

Monsieur l'Orateur, je crois que si une guerre éclatait demain matin, le ministre ne serait pas obligé d'avoir recours à cette première solution. Il réclamerait plutôt la découverte et l'exploitation de nouvelles mines en vue d'assurer la production du cuivre dont on pourrait avoir besoin.

Plutôt que de restreindre ou de suspendre les licences d'exportation du cuivre, le ministre devrait, de concert avec son collègue, le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand), encourager la prospection minière afin de trouver de nouvelles mines, s'il n'en existe pas assez.

Au fait, je pourrais inviter le ministre à venir faire une tournée dans ma circonscription et lui montrer de nombreux endroits propices à l'extraction du cuivre. Et s'il y a pénurie réelle de ce métal dans notre pays ou dans le reste du monde, une bonne façon, à mon sens, de combattre le chômage qui sévit actuellement serait d'exploiter de nouvelles mines, ce qui assurerait des emplois à ceux qui n'en ont pas.

C'est pourquoi je suis d'avis qu'au lieu de restreindre les licences d'exportation des compagnies minières qui trouvent ailleurs un meilleur prix, on devrait exploiter de nouvelles mines en vue d'assurer une production plus abondante de ce minerai tant recherché.

[Traduction]

## LA CONSOMMATION

LE BOIS D'ŒUVRE ET LE CONTRE-PLAQUÉ—  
MESURE GOUVERNEMENTALE EN VUE DE  
LA STABILISATION DES PRIX

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement a suivi avec attention les derniers développements sur le marché des matériaux de construction au Canada, se penchant plus particulièrement sur l'augmentation du coût du bois de construction et du contre-plaqué.

Le prix du bois de construction et du contre-plaqué a réagi à une augmentation de la demande, tant sur le marché intérieur que sur les marchés d'exportation, et cela durant une période où les conditions atmosphériques